

Fabrice Vandebussche

## Les outils de l'ethnographe au service du déminage humanitaire

---

### Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Fabrice Vandebussche, « Les outils de l'ethnographe au service du déminage humanitaire », *Civilisations* [En ligne], 54 | 2006, mis en ligne le 01 avril 2009. URL : <http://civilisations.revues.org/index395.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Université Libre de Bruxelles

<http://civilisations.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://civilisations.revues.org/index395.html>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

© Tous droits réservés

## *Les outils de l'ethnographe au service du déminage humanitaire\**

Fabrice VANDENBUSSCHE

**Résumé :** *Dans le monde du déminage humanitaire, les priorités d'action sont déterminées en fonction de l'impact des mines sur la population. Cet impact est évalué à l'aide d'enquêtes spécifiques. Les enquêtes menées par Handicap international Belgique à Kisangani mettent en évidence que l'impact ne peut se résumer au nombre de mines posées. Les modes d'acquisition de la terre, les activités économiques, la composition sociale sont autant de variables qui influencent l'impact des mines. De plus, l'impact est une donnée dynamique. Les habitants mettent en oeuvre leurs propres stratégies d'adaptation dans un environnement miné. Pour réaliser le type d'enquête présenté dans cet article, les outils de l'ethnographe s'avèrent efficaces.*

**Mots-clés :** espaces minés, déminage, ethnographie, Kisangani.

**Summary:** *In the world of humanitarian mine clearing, priority actions are determined by the impact that mines have on people. This impact is evaluated by using specific techniques. The work carried out in Kisangani by Handicap International Belgium stresses that impact is much more than the number of mines planted. Access to land, economic activities and social composition are all key variables that influence the impact of mines. Impact, moreover, is a dynamic variable. People elaborate their own strategies to adapt to a mined landscape. To carry out the kind of study described in this article, recourse to ethnographic techniques has proven efficient.*

**Key words:** mined areas, mine clearing, ethnography, Kisangani.

---

\* J'adresse mes chaleureux remerciements à l'équipe des enquêteurs du volet analyse d'impact : Albertine Likoke Likula, André Basoy Basunga, Médard Okundji Edingo, Gaspard Bolema Losaila, Laurent Alemo Mbole et Alphonse Mbate Lupiki.

## Introduction

Plusieurs reprises ces dernières années, la Province Orientale de la RDC a subi les ravages de la guerre. En 1997, les affrontements ont opposé les troupes de Laurent-Désiré Kabila à celles du Président Mobutu. En 1998, le Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD), soutenu par le Rwanda et l'Ouganda, menait une offensive à partir de Goma contre l'armée du Président Laurent-Désiré Kabila. Enfin, en 1999 et 2000, les anciens alliés rwandais et ougandais se sont affrontés à trois reprises à Kisangani. Ces conflits ont eu de multiples conséquences pour la population de Kisangani et de sa région. Aux traumatismes liés à la perte de proches, aux exactions et aux pénuries, s'ajoutent les vestiges potentiellement néfastes de ces affrontements : les mines et les *uxo* (*unexploded ordnance* : munitions non explosées). Régulièrement des accidents ont lieu qui rappellent la réalité du danger. Entre 1997 et aujourd'hui, on dénombre 97 victimes dans un rayon de 150 kilomètres. Environ cinquante pour cent des victimes succombent à leurs blessures. Les autres victimes en gardent des séquelles diverses : l'amputation d'une ou de deux jambes et/ou les multiples conséquences des blessures par éclats.

Les mines ont été posées par deux groupes de belligérants. Une première série de mines a été posée par les mercenaires yougoslaves et les militaires fidèles au Président Mobutu qui voulaient stopper l'avancée des troupes de Laurent-Désiré Kabila. Les informations dont dispose Handicap international Belgique (HIB<sup>1</sup>) font état de plusieurs villages minés entre Kisangani et le point kilométrique 122 sur l'axe menant à la ville de Bafwasende. La deuxième série de mines a été posée par les militaires ougandais. Elle assurait la protection de leurs campements militaires.

HIB est présent à Kisangani depuis avril 2001. Un premier projet avait pour objectif de dépolluer la zone urbaine de Kisangani et ses alentours et de sensibiliser la population aux dangers des mines/uxo. Le projet actuel a démarré ses activités sur le terrain en 2004. Il comporte quatre volets repris dans les paragraphes suivants.

L'équipe de l'appui communautaire vise à définir avec la population les priorités en matière de déminage. Elle tente de mobiliser la population pour participer à la construction de marquages en briques pour délimiter les zones minées, et pour un travail d'entretien de ces marquages afin qu'ils restent visibles dans un environnement à la végétation luxuriante. Enfin, elle appuie des projets socio-économiques identifiés comme prioritaires par une méthode participative.

Le volet déminage a plusieurs fonctions. Il est chargé de recueillir des informations sur les zones polluées par des mines/uxo. Il dépollue les zones définies comme prioritaires. Il marque les zones dangereuses non traitées. Enfin, il détruit les munitions récoltées.

L'équipe du volet sensibilisation vise à transmettre des messages de prévention des accidents par mines/uxo. Il utilise différents canaux d'information tels la radio, des affiches, des dépliants, des bandes dessinées ou le théâtre de rue. La sensibilisation touche des publics variés comme les élèves, des policiers, des membres des ONG internationales et locales, la population vivant dans les zones minées, etc.

---

1. Pour obtenir des informations complémentaires sur HIB, le lecteur peut consulter le site Internet : [www.handicapinternational.be](http://www.handicapinternational.be)

L'analyse d'impact vise à mettre en évidence les contraintes posées par la présence des mines/uxo sur la vie des populations et les solutions adaptatives mises en œuvre par les populations. Lorsqu'une zone est recensée comme étant polluée par la collecte de données du volet déminage, l'analyse d'impact y programme une enquête. En tant que coordinateur du volet, il m'incombait de déterminer tous les aspects théoriques et pratiques des enquêtes : la méthode d'enquête, la durée des enquêtes, le nombre d'enquêteurs par site, les solutions pour l'hébergement, les moyens de transport, les moyens de communication, etc.

### **Quel type d'enquête utiliser dans le cadre de ce programme ?**

L'identification des zones polluées par mines/uxo, leur utilisation avant la pose des mines et les accidents survenus constituent des éléments clés pour déterminer l'impact des mines sur la population. Ces données font partie de toutes les enquêtes d'analyse d'impact des mines, dont la plus utilisée, la *Level One Impact Survey* (LOIS). Il s'agit d'une enquête à questions fermées, basée essentiellement sur les trois types de données précitées, et qui aboutit à un « score d'impact des mines ». Elle est facile à mettre en œuvre mais cette facilité est acquise au détriment de la précision.

L'accès bloqué à des ressources (eau, terre agricole,...) est codé de façon binaire (oui = 1, non = 0) puis est pondéré par un facteur multiplicateur propre à un pays ou une région (Harpviken 2003 : 895). Mais ce résultat n'est pas interprétable sur le terrain. Par exemple dans le cas d'un accès bloqué à des terres agricoles, il n'est pas possible de déterminer la contrainte posée si l'on ne dispose pas du rapport entre les terres polluées et les terres facilement disponibles.

De plus, la pose des mines est intimement liée à la propriété foncière. Sans connaissances sur les mécanismes d'attribution de la terre, il est impossible de disposer d'une vision précise des contraintes posées par les mines. Sur le terrain des enquêtes réalisées par HIB, les Kumu sont les propriétaires héréditaires des terres. Leur accord est nécessaire pour acquérir une concession à titre définitif ou pour disposer d'une parcelle à titre temporaire. Dès lors, l'impact de la présence des mines ne se réduit pas à un accès bloqué ou non à des terres cultivables, mais également à la possibilité contractuelle d'acquérir de la terre, en fonction de l'appartenance ethnique. Face à la présence de mines, les Kumu ont un accès aisé à d'autres terres, alors que les membres des autres ethnies doivent renégocier l'acquisition d'une parcelle. Si un habitant ne peut entreprendre cette démarche faute de ressources matérielles pour rétribuer les Kumu, il sera plus enclin à prendre des risques. Par exemple, un enquêté de la tribu Basoko avait abandonné son champ d'ananas suspecté miné. Faute de ressources pour acquérir de nouvelles terres, il s'était alors tourné vers le commerce de *fumbwa* (un légume local) et des activités de journalier. Mais ces activités étaient moins rentables que l'agriculture. Il a dès lors recommencé ses activités agricoles sur sa parcelle suspectée minée.

Enfin, il faut garder à l'esprit que l'impact est une donnée dynamique. L'impact évalué un mois après la pose des mines sera différent quelques années plus tard. Dans la LOIS, la seule donnée dynamique incluse est l'importance prépondérante du nombre de victimes récentes, les derniers 24 mois, dans le score d'impact. Pourtant les enquêtes d'HIB mettent en évidence les initiatives prises par les villageois pour contourner l'obstacle des mines. Par exemple, une parcelle minée peut avoir un impact important juste après la pose des mines mais un impact négligeable quelques années plus tard, si le propriétaire utilise d'autres surfaces. La perception du danger se transforme également au cours du temps.

Lorsque la situation s'est « normalisée », le temps dissout petit à petit les souvenirs et il arrive que les habitants doutent même de la présence des mines. Le danger est alors de confondre une zone en jachère avec une zone minée.

Afin de rendre compte de l'aspect dynamique de l'impact et donc d'analyser précisément l'évolution du rapport entre les populations et leur environnement, j'ai opté pour une démarche ethnographique. Les candidats sélectionnés pour réaliser les enquêtes disposent tous d'une formation en sciences humaines. Pour harmoniser les méthodes, j'ai proposé comme référence commune le *Guide de l'enquête de terrain* de S. Beaud et F. Weber. Entre la théorie et la pratique, beaucoup d'aménagements ont été opérés. En fin de compte, les enquêtes relèvent plus d'une inspiration ou d'un cadre ethnographique que d'une enquête ethnographique au sens plein du mot.

L'absence de délégation est, pour Beaud et Weber, « la condition *sine qua non* du contrôle de l'ethnographe sur ses données, de son style particulier de travail, qui repose sur le va-et-vient entre théorie et empirie, entre fabrication des données et fabrication des hypothèses, entre vérification des données et vérification des hypothèses » (Beaud et Weber 2003 : 293). Cette condition ne se retrouve pas dans les enquêtes qui nous concernent : la question de départ, le lieu et la durée des enquêtes n'ont pas été choisis par les enquêteurs. Quant au guide d'entretien, il est le fruit d'un travail d'équipe. Nous avons cependant satisfait aux conditions d'interconnaissance, de réflexivité et de présence de longue durée.

La présence sur le terrain varie entre quatre et six semaines. L'enquête progresse par arborescence. Les enquêteurs prennent d'abord contact avec les responsables administratifs, associatifs, religieux, etc. Ensuite, à la fin de chaque entretien, ils demandent des références de personnes susceptibles de détenir des informations pertinentes. Pour garantir un rythme dans la progression des enquêtes, chaque équipe de deux enquêteurs doit réaliser douze entretiens enregistrés par semaine (du lundi au vendredi). D'autres données sont récoltées par l'observation ou des discussions informelles. L'imposition d'un certain nombre d'entretiens a parfois posé problème dans la progression de l'enquête. Lorsque les enquêteurs se retrouvaient bloqués dans la progression par arborescence, ils interrogeaient alors des habitants au hasard pour parvenir au nombre d'entretiens requis.

Les enquêteurs utilisaient pour la première fois un enregistreur dans un travail d'enquête. Si le fait d'être enregistré suscite parfois un malaise, l'enregistreur est apparu ici comme une attraction. Certains enquêtés demandaient une copie de la cassette après l'entretien, non tellement par crainte de voir leurs informations déformées, mais pour le plaisir de pouvoir le réécouter. Par contre, il est beaucoup moins facile de s'isoler pour un entretien. Très souvent les enfants ou d'autres villageois observent et écoutent à distance. Certains complètent même les réponses de l'enquêté. L'avantage de ces interventions est qu'elles permettent de repérer les habitants qui ont des connaissances pertinentes sur le sujet afin de les convier par la suite à un entretien enregistré.

Toutes les activités sont notées dans le journal de terrain, divisé comme le proposent Beaud et Weber en un journal d'enquête et un journal de recherche (Beaud et Weber 2003 : 95). Les pages de droite du journal de terrain constituent le journal d'enquête. Les pages de gauche constituent le journal de recherche. Dans le journal d'enquête sont inscrites les activités suivantes : les entretiens, les observations, les écoutes d'entretiens, les prises de contacts, les déplacements. Ils y inscrivent également à la fin de la journée le planning de leurs activités pour le lendemain. Dans le journal de recherche sont consignés les éléments de réflexion qui structureront progressivement la vision du terrain. Les enquêteurs

y formulent les hypothèses. Ils y inscrivent les modifications du guide d'entretien en fonction des données du terrain. Quotidiennement les enquêteurs doivent formuler dans le journal de recherche des propositions qui mettent en évidence la spécificité du point de vue de chaque enquêté. A la fin de la semaine, ils y formulent une proposition qui condense leur perception du terrain, ce qui doit les aider à progressivement élaborer une problématique. Le journal de terrain est utile tant aux enquêteurs qu'au superviseur. Il permet de suivre, activité par activité, l'évolution de l'enquête et de la perception du terrain.

Les enquêteurs sont également chargés de l'analyse et de l'interprétation des données, de même que de la rédaction des rapports d'enquête. Après quelques mois de travail, je considère que la plus grande difficulté pour les enquêteurs réside dans la formulation d'une problématique. Dans leur cursus académique, ils travaillaient à partir d'hypothèses de départ que la recherche valide ou rejette. Ils ne sont pas habitués à l'affinement progressif des hypothèses qui mène finalement à une proposition qui structure leurs données. Les matériaux récoltés sont de qualité mais il y manque parfois une mise en perspective. Ce problème peut se résoudre par un échange avec les enquêteurs qui les amène à hiérarchiser les données. Les enquêteurs disposent de six semaines pour le travail d'analyse, d'interprétation et de rédaction. Finalement, entre le début du terrain et la remise des rapports définitifs, chaque enquête dure environ trois mois.

Les variables qui sous-tendent l'impact des mines ne sont pas infinies. On retrouvera donc dans les différentes enquêtes des données sur le contexte de la pose des mines, sur les accidents, sur l'ancienne utilisation des zones minées, sur la propriété foncière, sur la transmission des informations relatives aux mines et sur les solutions mises en œuvre par les villageois. Mais chaque terrain est néanmoins spécifique. Les enquêtes font donc place aux acteurs importants de chaque site, ceux qui se révèlent prépondérants dans l'évolution de l'impact des mines, comme par exemple cette grand-mère septuagénaire qui a enlevé une dizaine de mines dans sa localité, poussée par un rêve interprété comme une révélation divine lui indiquant la localisation des mines.

### **Au-delà des a priori**

La méthode adoptée permet de récolter des données nuancées. Elle complexifie la vision du terrain et donne l'opportunité d'aller au-delà des a priori. J'en donnerai deux exemples : la perception dans les médias des populations vivant en milieu miné et l'illusion d'une réalité unifiée derrière l'utilisation du concept de « communauté ».

Les ONG de déminage humanitaire basent leur travail sur une série de normes reconnues par l'ONU. L'application de ces normes garantit la sécurité des démineurs et des populations environnantes. De plus, ces normes doivent permettre de dépolluer efficacement une zone désignée avant restitution à la population. Quelle que soit la zone à dépolluer, le déminage requiert des compétences techniques précises et une logistique bien huilée. Ces différents aspects de la discipline ont certainement influencé la perception des médias sur les populations vivant en milieu miné. L'image véhiculée est celle de victimes qui n'ont d'autre choix que d'attendre une intervention extérieure pour résoudre le problème de la présence des mines. Or la réalité est différente. Les villageois élaborent et mettent en œuvre leurs propres stratégies d'adaptation.

Pour contourner l'obstacle représenté par les mines, la solution la plus évidente est l'abandon des terres polluées. Cette solution est généralement possible en Province Orientale car les zones minées représentent une faible proportion des terres disponibles.

Dans un autre cas de figure, si la zone minée bloque les déplacements vers une ressource importante, telle une rivière par exemple, on observe que la population concernée peut tracer un nouveau sentier à travers la zone suspecte afin de ne pas perdre trop de temps à la contourner. Enfin, nous avons également été confrontés au déminage villageois dans trois localités. Lorsque les mines ont été posées dans les parcelles près des habitations ou des installations sanitaires, la solution adoptée était généralement le déminage plutôt que l'abandon de la parcelle.

Qu'il s'agisse de déminer ou de tracer un nouveau sentier, les villageois étaient conscients du danger. Les accidents par mines dans leur localité ou dans une localité avoisinante les avaient mis en garde. Pour opérer, ils ne disposaient pas de compétences spécifiques en matière de déminage et leur logistique se réduisait à une machette. Les cinq démineurs villageois que nous avons rencontrés ont agi de leur propre gré. L'un d'eux a développé progressivement une technique personnelle et a enlevé une trentaine de mines dans sa localité. Un villageois d'une localité voisine a imité sa technique et a ainsi déminé sa parcelle. Nous avons également rencontré une villageoise inspirée par rêve interprété comme un message divin : « Un homme est venu en songe me dire qu'on avait placé des mines chez nous. Il a été envoyé pour venir mettre des planches sur ces mines pour que nous ne puissions pas sauter ». Suite aux injonctions de son rêve, elle a déminé sa parcelle avant de déposer les mines, tout comme d'autres démineurs villageois, dans une latrine. Comme nous le constatons, ces actions sont aux antipodes des normes internationales en matière de déminage et rien ne prouve que les zones où les villageois ont opéré sont complètement sécurisées. Mais elles montrent que les populations ne restent pas inactives face à l'obstacle des mines. Ce phénomène n'est pas propre à la RDC. Le *Landmine Monitor Report* de 2000 rapporte qu'au Cambodge, entre 1993 et 1999, la part du déminage villageois dans l'ensemble des surfaces déminées est estimée à 45% (Bottomley 2003 : 3).

Le second a priori que l'enquête a permis de dépasser concerne l'illusion d'une réalité unifiée derrière l'utilisation du concept de « communauté ». Certes, la tentation est grande, vu de l'extérieur, de considérer la communauté comme un groupe harmonieux qui répondra comme un seul homme au projet proposé par une ONG. Mais la réalité est plus complexe. Dans la région de Kisangani, les villages ont connu des brassages de populations tels que plusieurs ethnies y coexistent. Ils sont le théâtre de conflits d'intérêts sur le thème bien connu de l'opposition entre les « premiers occupants » (les Kumu), et les populations immigrées, issues d'autres ethnies. Cette opposition se manifeste notamment en matière de propriété foncière. Dans le cas d'une cession temporaire de terres à un habitant d'une autre tribu, les Kumu refusent qu'y soient plantées des espèces telles que les palmiers ou les caféiers. Ils évitent ainsi le risque que le planteur s'approprie *de facto* la terre en invoquant le droit de récolter les fruits des arbres qu'il a plantés. De façon générale, les enquêteurs ont remarqué que les populations immigrées montrent plus de dynamisme en matière de production agricole, de pêche ou d'élevage des porcs. Ce dynamisme et les profits qu'il génère créent des frictions. Un notable kumu résume en une phrase sa perception des relations entre les deux groupes : « Nous avons accueilli ces gens chez nous, nous les avons hébergés, mais ils commencent à nous tutoyer ».

Parfois les dissensions apparaissent entre les générations. Dans un village, face à une production agricole insuffisante, certains jeunes ont perçu l'influence d'un mauvais sort. Selon eux, des fétiches bloquaient la production. Ils ont donc fait appel à un « marabout »

qui s'est avéré être un charlatan. Pourtant, les anciens du village savent que la cause de la mauvaise production est rationnelle : les champs ne sont plus entretenus de façon satisfaisante avant la récolte.

Enfin, il arrive même que les outils du déminage humanitaire soient détournés de leurs fins pour servir des intérêts privés. Certains villageois ont coupé les rubans de marquage servant à délimiter une zone dangereuse pour les placer autour de palmiers. Ainsi, les autres villageois étaient dissuadés de s'approcher des palmiers et ils en restaient les seuls bénéficiaires. Dans ce contexte, qui accrédiitera encore l'image idyllique de communautés vivant en parfaite harmonie ?

## **La préparation avant le départ et quelques inattendus du terrain**

La première préoccupation concernait l'engagement des collaborateurs chargés de mener les enquêtes. En fonction du budget, du temps imparti et de la zone à couvrir, j'ai décidé de recruter trois équipes de deux enquêteurs. Trois raisons m'ont poussé à opter pour cette formule de travail en tandem. En cas d'accident sur le terrain, il est impératif que le coéquipier puisse prévenir le responsable afin d'organiser les secours. Ensuite, le travail en équipe permet de se soutenir et de se motiver mutuellement. Enfin, en cas de maladie de l'un des enquêteurs, l'enquête peut se poursuivre, mais en redoublant les consignes de sécurité pour l'enquêteur restant sur le terrain.

La procédure de sélection du personnel est capitale dans la réussite d'un projet. Elle a débuté par une classique sélection sur CV. Kisangani étant une ville universitaire, j'ai pu retenir prioritairement les licenciés en sociologie, en psychologie et en sciences politiques. Ensuite, j'ai proposé aux 22 candidats retenus deux thèmes d'enquête. Tout en évaluant le niveau des candidats, cette étape de la sélection m'a permis de recueillir des informations utiles au domaine d'enquête. La moitié des candidats devait traiter le sujet suivant : « En matière de propriété foncière en milieu villageois, comment s'articule le champ d'application du droit administratif et du droit coutumier ». L'autre moitié devait présenter une « évolution historique des réseaux de solidarité en milieu villageois ». Les terrains d'enquête étaient à choisir dans les villages entourant Kisangani. Les candidats disposaient de dix jours, temps volontairement limité, pour rendre un rapport d'une dizaine de pages. Les candidats ayant rendu les meilleurs rapports ont été reçus pour un entretien individuel. A l'issue des entretiens, les candidats encore en lice ont suivi une formation d'une semaine sur la méthode d'enquête proposée. Enfin, un examen sur la méthode d'enquête a terminé le processus de sélection.

Avec le recul, j'ajouterais une étape dans cette sélection. Les rapports d'enquête à réaliser pendant le processus de sélection m'ont donné une idée sur la façon dont les candidats recueillent et traitent leurs données. Même s'ils ont été aidés par des tiers, ils ont su à qui s'adresser pour obtenir des informations, ce qui est pour moi essentiel. Par contre, s'ils ont été aidés dans la rédaction, je ne pouvais nullement évaluer leurs qualités personnelles. Je rajouterais donc un test de rédaction. Ceci permettrait d'éviter des surprises à la lecture des rapports et donc d'éviter de les « réécrire », une tâche fastidieuse qui prend énormément de temps.

Récapitulons : deux semaines pour recevoir les CV, dix jours pour la réalisation des enquêtes-tests, une semaine pour lire et évaluer les rapports, un jour d'entretiens individuels, une semaine de formation à la méthode d'enquête, auxquels nous ajoutons plusieurs formations complémentaires : la sensibilisation aux dangers des mines/uxo, les premiers soins, les radiocommunications, la conduite et la mécanique moto. Au total, il

faut compter huit semaines au bas mot. Ce n'est pas négligeable, mais sur un programme de trois ans, l'investissement en vaut la peine. Néanmoins, malgré tous ces préparatifs, nous avons dû faire face à divers imprévus et plusieurs difficultés pratiques. En voici quelques exemples.

Lorsque HIB arrive dans un village, les enquêteurs font naître toute une série d'espoirs : au niveau du déminage bien sûr, mais également en ce qui concerne d'autres types d'intervention. Ainsi, il n'est pas rare que les enquêteurs reçoivent des demandes d'aide pour l'agriculture ou pour la construction d'une école. Les entretiens n'échappent pas à la demande « motivationnelle ». Beaucoup d'habitants sont mus au départ par l'espoir d'une rétribution des entretiens. Lorsqu'il apparaît que ces espoirs sont vains, la négociation des entretiens devient beaucoup plus difficile. Rares sont les enquêtés qui acceptent d'approfondir un entretien dans un deuxième rendez-vous.

Heureusement, certaines circonstances facilitent le travail. Il est arrivé que les enquêteurs et les habitants appartiennent à des ethnies qui ont des relations à plaisanterie. Ainsi un enquêteur de l'ethnie des Bangando entretenait des relations à plaisanterie avec les Topoke. Un enquêteur de l'ethnie Mikutu avait des relations à plaisanterie avec les Kumu. Ce type de liens facilitait les premiers contacts et la prise d'informations. Je recommanderais donc aux recruteurs de diversifier au maximum leur équipe pour augmenter les chances de créer ce type de liens.

L'objet des enquêtes est très sensible dans la mesure où il est lié à d'anciennes activités militaires. Il n'était pas rare que les enquêteurs soient assimilés à des agents gouvernementaux. Les villageois ne conçoivent pas que des civils prennent part à l'élimination de matériel militaire. Un détail de la tenue vestimentaire des enquêteurs a alimenté les soupçons : leurs chaussures. Ils étaient équipés de *rangers*, des bottines qui enserrant la base du mollet, ce qui les rangeait aux yeux des villageois dans la catégorie des militaires. Seule une présence de longue durée a permis d'aller au delà de cette première image.

En matière de loyer, dans les premières enquêtes, nous avons demandé au chef du village de loger gratuitement les enquêteurs. Nous évaluions ainsi la motivation de la population vis-à-vis d'une future collaboration. Cependant, cette position a fait naître des rumeurs. Dans un village, les habitants ont pensé que le chef avait accaparé tout l'argent. Dans la maison où logeaient les deux enquêteurs, les membres de la famille du propriétaire sont venus attiser ses espoirs de rétribution en lui disant « tu auras le chauve », allusion faite à Benjamin Franklin représenté sur le billet de cent dollars. Les enquêteurs ont donc dû composer avec les familles qui les logeaient. La nourriture était le plus souvent préparée par l'épouse du propriétaire et la famille s'occupait également d'acheminer le bois de chauffage. En retour, les équipes ont partagé leurs provisions alimentaires avec les familles qui les logeaient. Mais leurs rations ont fondu comme neige au soleil, car il y a de nombreux amateurs de café le matin. A l'avenir, afin de soulager les enquêteurs, je pense qu'il sera judicieux de prévoir une petite rétribution pour les propriétaires.

Les enquêteurs emmènent des provisions car, contrairement aux idées reçues, il n'est pas toujours facile de trouver de la nourriture au village à bon marché. Dans notre cas, une bonne partie des denrées était réservée à la vente dans les carrières de diamant de la région. Les travailleurs des carrières dépendent notamment de cette production locale. Comme la demande est élevée, les prix montent en conséquence.

Une autre difficulté est apparue au niveau des moyens de communication. L'une des équipes disposait d'un téléphone satellite pour communiquer avec la base à Kisangani. Pour communiquer entre elles, les équipes disposaient d'un poste fixe VHF et de deux *handset*. Sans doute à cause de la densité de la végétation, les communications VHF ne passaient pas. Nous avons donc eu recours au « système D » suivant : chaque matin, deux équipes postaient un message écrit à l'équipe qui disposait du téléphone satellite grâce aux commerçants à vélo qui se déplacent entre Kisangani et Bafwasende. Les cyclistes recevaient une petite rétribution après leur course. Après réception des messages, cette équipe prenait alors contact avec la base par téléphone satellite.

Enfin, la période de transition politique n'est pas un long fleuve tranquille. Régulièrement des tensions rappellent que l'équilibre politique est fragile. Ainsi, au mois de juin, lors de la prise de Bukavu par le général Nkunda, toutes les forces armées étaient sur le qui-vive. Nous enquêtions alors autour de l'aéroport de Kisangani. Pour accéder au terrain d'enquête, les militaires ont demandé aux enquêteurs de porter des vêtements qui leur permettent d'être clairement identifiés. Dans le même ordre d'idée, lors d'une visite présidentielle, il faut s'attendre à une multiplication des contrôles des véhicules lors des entrées ou des sorties de la ville. Il faut donc veiller à ce que chacun dispose d'un badge et/ou d'un ordre de mission.

## **Conclusion**

Pour déterminer l'impact des mines, la localisation des zones minées et le nombre d'accidents ne suffisent pas. Des données sur l'organisation politique, sur le mode d'attribution des terres, sur la composition sociale et sur les activités économiques sont nécessaires. Pour récolter ces informations et mettre au jour les stratégies d'adaptation des populations vivant en milieu miné, la méthode et les outils de l'ethnographe sont adéquats. En outre, les entretiens individuels et une présence de longue durée permettent de saisir les tensions et les enjeux qui ne filtreraient sans doute pas dans des entretiens de groupe. Grâce à ces enquêtes, HIB dispose donc de données issues du terrain qui lui éviteront de plaquer des a priori sur les populations où elle compte intervenir.

Au niveau opérationnel, en complément des enquêtes réalisées à large échelle, comme la LOIS, utiles pour établir un premier niveau de priorités d'actions pour le déminage humanitaire au niveau d'un pays ou d'une région, le type d'enquêtes réalisées actuellement par HIB en République Démocratique du Congo apporte des données nuancées sur chacun des sites pollués. Face aux contraintes budgétaires, les résultats des enquêtes permettront d'utiliser localement les ressources disponibles d'une façon appropriée. Si le déminage est une solution définitive, dans l'état actuel des besoins et des ressources financières, il ne sera pas toujours à préconiser. Par exemple, plutôt que d'engager une opération de déminage dans une zone abandonnée par la population, le plus souvent envahie par la végétation, un marquage de zone pourrait être plus judicieux. Avant leur départ sur le terrain, les équipes d'HIB pourront s'appuyer sur une connaissance qui leur évitera de se laisser fourvoyer par des demandes irréalistes ou basées sur des intérêts particuliers. Enfin, au-delà du déminage humanitaire, tous les acteurs socio-économiques qui œuvrent dans la région disposeront de données utiles dans la planification de leurs projets.

## Références bibliographiques

BEAUD, Stéphane et Florence WEBER, 2003. *Guide de l'enquête de terrain*. Paris : Editions La Découverte.

BOTTOMLEY, Ruth, 2003. *Crossing the Divide. Landmines, Villagers and Organizations*. Oslo : PRIO.

HARPVIKEN, Kristian Berg, 2003. « Measures for Mines », *Third World Quarterly*, 24 (5), p. 895.